

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	60 (1987)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	Renseignements techniques

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

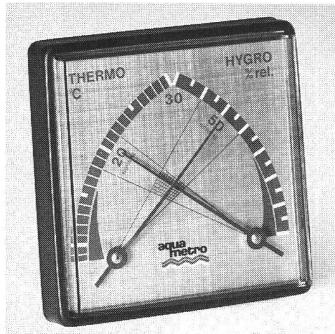
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Renseignements techniques

Actualités concernant le décompte des frais de chauffage en fonction de la consommation



Thermomètre/hygromètre HT.

Le décompte des frais de chauffage en fonction de la consommation a déjà été introduit dans bon nombre de cantons ou fait l'objet de débats. Il offre de nombreux avantages, ne serait-ce que du point de vue de la protection de l'environnement (réduction très nette de la consommation de mazout).

Les expériences les plus variées, essentiellement positives, ont été faites avant tout dans le canton de Bâle-Campagne où la loi correspondante a été adoptée il y a six ans déjà.

Dans ce canton, il s'est révélé que, dans certains cas, la sensibilisation du comportement des utilisateurs en ce qui concerne la consommation de chaleur (étanchéité des fenêtres, réduction de l'aération, température plus basse dans les pièces) a abouti à des exagérations, provoquant ainsi des dommages aux bâtiments (moisissures dans les coins et aux murs extérieurs). Il est parfaitement compréhensible que ces faits aient été

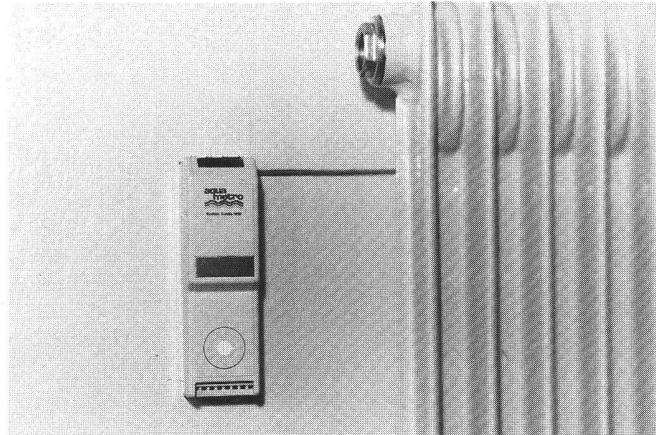
à l'origine, tant chez les locataires que chez les propriétaires, d'une certaine insécurité.

Au sujet de ce problème, la Société Aquametro, Bâle, a eu l'idée d'une solution simple et raffinée: un thermomètre/hygromètre ayant une échelle de conception spéciale indique au locataire le moment où il doit augmenter le chauffage et/ou celui où il doit aérer! A l'avenir, il sera donc possible d'éviter, dans une large mesure, un comportement erroné du locataire.

dégâts onéreux aux bâtiments pour lesquels personne ne veut endosser la responsabilité.

Lors de l'équipement d'un immeuble avec des répartiteurs de frais de chauffage Aquametro/Kundo 1650, on met gracieusement à disposition de chaque locataire un tel instrument. Celui-ci fait partie de l'inventaire et appartient donc au propriétaire de la maison.

L'hygromètre/thermomètre constitue un complément particulièrement recommandable au décompte des



Répartiteur des frais de chauffage  
Aquametro/Kundo 1650.

Grâce à des instructions très claires et aisément compréhensibles, c'est au locataire qu'incombera la responsabilité d'un contrôle régulier de la température ambiante et surtout de l'humidité. Au cas où les valeurs de l'humidité sont trop élevées pendant un laps de temps prolongé, il a le devoir d'en informer la gérance de l'immeuble.

Cela permettra alors de prendre les mesures adéquates avant d'être dans l'obligation de remédier à des

frais de chauffage calculés en fonction de la consommation; en effet, il contribue à éviter aux locataires et aux propriétaires bien des dépenses et des déboires!

Cette prestation de service est offerte exclusivement par Aquametro SA, Bâle.

Griffiez vos murs

Revêtements muraux Papiers peints

**Meystre**  
de vrais professionnels  
au service de votre élégance

LAUSANNE (021) 20 51 31  
GENÈVE (022) 45 31 40  
SION (027) 23 25 55  
MARTIGNY (026) 2 73 63

# KERNEN

S

Construction métallique  
Portes de garages en tous genres  
Construction aluminium

Chemin Frank Thomas 24 bis

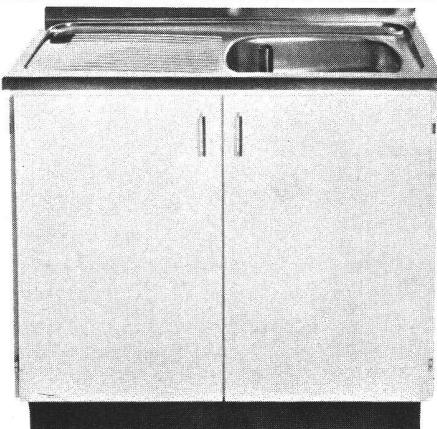
1208 Genève · Tél. 022 36 69 34

Etablissements

**FALDY**  
& Cie

**GENÈVE**

Rue de Lyon 12 - ☎ (022) 44 67 38  
Case postale 1211 Genève 7 Servette



**Evier  
populaire**

avec armoire à 2 portes  
raccords en tous genres  
robinetterie en tous genres